



## AVIS PUBLIC

### **PROMULGATION - RÈGLEMENTS NUMÉROS 659 ET 681**

**AVIS** est, par les présentes, donné par le soussigné, que lors de sa séance tenue le 25 avril 2016, le conseil municipal de la Ville de Terrebonne a adopté le règlement numéro 659 et que lors de sa séance tenue le 10 avril 2017, a adopté le règlement numéro 681, à savoir :

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 659**

Règlement ayant pour objet de rembourser à la MRC Les Moulins les coûts reliés aux travaux de retraits d'embâcles, de protection contre l'érosion et de stabilisation des talus du tronçon d'un affluent du cours d'eau Ouimet-Gascon, près de la place du Gryon et de la rue de la Coulée, et prévoyant un emprunt au montant de 2 875 709 \$.

#### **RÈGLEMENT NUMÉRO 681**

Règlement décrétant des travaux de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage routier et d'aménagement paysager sur le prolongement de l'avenue Pierre-Dansereau, entre l'avenue Urbanova et la rue Marcel-De La Sablonnière, ainsi que sur le boulevard Carmel, entre l'avenue Urbanova et la rue de Briançon, et prévoyant un emprunt au montant de 7 621 000 \$.

**QUE** lesdits règlements numéros 659 et 681, après avoir été présentés aux personnes habiles à se prononcer sur ces règlements, selon les procédures d'enregistrement prévues à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, ont été réputés approuvés par telles personnes.

**QUE** le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé en date du 10 juillet 2017, le règlement numéro 659 et en date du 3 juillet 2017, le règlement numéro 681 décrétant respectivement un emprunt de 2 875 709\$ et 7 621 000\$.

**QUE** toute personne intéressée peut prendre connaissance desdits règlements numéros 659 et 681 au bureau du greffier à l'Hôtel de Ville, au 775, rue Saint-Jean-Baptiste, à Terrebonne, durant les heures normales d'ouverture des bureaux.

**QUE** lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Terrebonne, (Québec)  
Ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2017.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA

---